

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 MAI 2010

VILLE DE PONT A MARCQ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix, le vingt mai à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de Pont à Marcq, régulièrement convoqué par convocation en date du quatorze mai deux mil dix, s'est réuni en son lieu habituel au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Daniel CAMBIER, Maire de Pont à Marcq

La convocation a été affichée à la porte de la mairie le quatorze mai deux mil dix.

Présents : M. Daniel CAMBIER, M. Sylvain CLEMENT, M. Christian VANDENBROUCKE, M. Francis DUCATILLON, M. Laurent LACHAIER, M. Jean Paul ALDEGHERI, M. Germain DANCOISNE, M. Claude BLONDEAU, M. Nicolas CALLOT, M. Jean Marie PERILLIAT, M. Michel CROHEN, Mme Marie Paule RAUX, Mme Anne Marie LOYER-DYRDA, M. Jean Michel TYBERGHEIN, Mme Dominique COLLING, Mme Danielle PIETRASZEWSKI.

Absents : Mme Marie Andrée CAUDRELIER, Mme Brigitte MERLIN

Procuration : M. Marc MONTAIS a donné procuration à Mme Marie Paule RAUX

Soit 16 membres présents, deux absents, une procuration.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, Madame Anne Marie LOYER-DYRDA.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} AVRIL 2010

Le compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 1^{er} avril 2010 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2) REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL – I.A.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

D'adopter le principe du versement de l'indemnité d'Administration et de Technicité

3)MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION

les membres du Conseil Municipal, décident, à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet à compter du 1^{er} juin 2010.

4)MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION

les membres du Conseil Municipal, décident, à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint d'animation de 2ème classe à temps non complet à compter du 1^{er} juin 2010.

5) DEMANDES DE SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES 2010

Les membres du Conseil Municipal, après débat, décident, d'adopter les décisions suivantes :

JSC, subvention 2010 de 835 euros, à l'unanimité

JUDO CLUB subvention 2010 de 1200 euros, à l'unanimité

CAPA subvention 2010 de 1000 euros, à l'unanimité

ACPG, subvention 2010 de 1000 euros, M. CROHEN, Président de l'association ACPG se retire du vote, subvention adoptée par 16 voix pour

SCRABBLE, subvention 2010 de 190 euros, à l'unanimité

ESC FOOT, subvention 2010 de 2000 euros, la subvention est cependant mise en attente de versement jusqu'au démarrage effectif de l'activité Foot, à l'unanimité

RYTMIX, subvention 2010 de 500 euros, à l'unanimité

LOGEPAM, subvention 2010 de 300 euros, à l'unanimité

BC PAM, subvention 2010 de 1200 euros, à l'unanimité

VELO, subvention 2010 de 300 euros, subvention adoptée par 15 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention

CLUB DE L'AMITIE, subvention 2010 de 900 euros, à l'unanimité

FOULEE PAM, subvention 2010 de 250 euros, à l'unanimité

LOLINA PAM, subvention 2010 de 500 euros, à l'unanimité

TENNIS, subvention 2010 de 1000 euros, à l'unanimité

SOS MARQUE, subvention 2010 de 510 euros, à l'unanimité

AMIS REUNIS, subvention 2010 de 1500 euros, à l'unanimité

ANCIENS ELEVES, subvention 2010 de 1000 euros, à l'unanimité

AIKIDO, subvention 2010 de 420 euros, subvention adoptée par 16 voix pour, 1 abstention

FENETRE PAM, subvention 2010 de 400 euros, la subvention est cependant mise en attente de versement, le Maire, à la demande des élus, devant recevoir l'association quant à son statut et son fonctionnement, à l'unanimité

6) MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES

Le conseil municipal décide par 15 voix pour, 1 abstention

D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché « EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE PONT A MARCQ » avec la Société DALKIA

7) PARTICIPATION C C I G L

Les membres du conseil municipal, décident, à l'unanimité le versement de la somme de 100 000 euros à CCIGL en trois fois, soit 33 000 euros en 2010, 33 000 en 2011, 34 000 euros en 2012.

8) CHARTE D'ENGAGEMENT MAISON DE L'EMPLOI

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité :

D'adopter la charte d'engagement et d'autoriser Monsieur le Maire à signer celle-ci et tout document s'y afférent,

D'adopter donc le principe d'une contribution financière à hauteur de 1 246 euros pour l'année 2010.

9) SYMIDEME : AVENANT CHANGEMENT D'INDICE

Les membres du conseil municipal à l'unanimité adoptent l'avenant n°2 proposé et autorisent Monsieur le Maire à signer celui-ci et tout document s'y afférent.

10) CLIC : PARTICIPATION DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte la participation de la commune au CLIC d'EOLLIS sous la forme d'une contribution financière de 498,40 euros

11) GRDF : AVENANT AU CONTRAT DE CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE GAZ

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte l'avenant et autorise Monsieur le Maire à signer celui-ci et tout document s'y afférent.

12) REMUNERATION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT ET DES ANIMATEURS DURANT LES ACCUEILS DE LOISIRS DE L'ETE 2010

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que durant juillet et août 2010 un accueil de loisirs est assuré par Commune.

Il propose, compte tenu des effectifs, de recruter une équipe d'encadrement et des animateurs et de les rémunérer de la façon suivante :

Diplômes	Grades	Indices majorés	Traitements brut	Fonctions
BAFD	animateur territorial	439	2032,70	direction
Mission :				
Conception du projet pédagogique selon le projet éducatif défini par la Collectivité, gestion administrative de l'accueil des loisirs, management de l'équipe d'animation, relationnel avec les parents et élus, veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité				
BAFD	animateur Territorial	384	1778,04	sous direction
Mission :				
Seconde le directeur				
BAFA Titulaire	adjoint d'animation	326	1501,97	animation
Mission :				
Animer et encadrer les participants inscrits dans les sessions de l'accueil de loisirs selon les règles définies par la DRDJS				
BAFA Stagiaire	adjoint d'animation	305	1405,21	animation
Mission :				
Prendre en référence les animateurs diplômés pour animer et encadrer les jeunes inscrits dans les sessions de l'accueil de loisirs selon les règles définies par la DRDJS				
Aide	adjoint	292	1345,32	aide animation
Animateur d'animation				
Mission :				
Apporter de l'aide à l'animation conçue par les diplômés et stagiaires				

Il propose d'ajouter à cette rémunération une indemnité pour congés payés équivalente à 10 % du salaire brut pour la période travaillée

Le conseil municipal, après débat, adopte la rémunération proposée ci-dessus par 3 voix contre, 1 abstention et 13 voix pour

13) CAMPS D'ADOS ETE 2010 : CONVENTION AVEC PLANETE AVENTURE

Les membres du conseil municipal, par 16 voix pour et 1 abstention, acceptent la proposition de séjour faite par l'association Planète Aventure et autorisent Monsieur le Maire à signer celle-ci et tout document s'y afférent.

14) AFFILIATION AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD DU RESEAU DEPARTEMENTAL DES RUCHES D'ENTREPRISES DU NORD

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, émettent un avis favorable à l'affiliation au centre de gestion de la fonction publique territoriale du nord du réseau départemental des ruches d'entreprises du nord.

DECISIONS :

- 1) Abandon du droit de préemption urbain – pièce n°1
- 2) Passation d'un contrat d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux – pièce n°2
- 3) Fixation des tarifs lors des activités de loisirs sans hébergement des mois de juillet et août 2010 – pièce n°3
- 4) Acquisition d'une tondeuse – pièce n°3

DIVERS :

- 1) Motion sur le projet de réforme des Collectivités Territoriales à l'initiative du Président du Conseil Général du Nord – le document a été remis à chaque conseiller pour étude.
- 2) Jury criminel – formation de la liste pour l'année 2011

La séance a été levée à 21 heures 30